

Standard SPOTLIGHT

Prévention et tolérance zéro envers les mauvais traitements d'ordre sexuel

À propos de Normes en bref

Normes en bref sont des ressources éducatives pour aider les massothérapeutes inscrit(e)s/massothérapeutes (MTI/MT) à réfléchir à leur pratique d'une manière qui répond aux attentes établies par les *normes de pratique* de l'Ordre.

Attentes clés de cette norme

Les attentes clés comprennent l'obligation de ne jamais abuser sexuellement des patients et de s'assurer que le consentement éclairé soit un processus continu. On met également l'accent sur la protection de l'intimité personnelle et physique du patient et l'application du toucher avec sensibilité.

L'importance de ces attentes clés

Les MTI/MT doivent protéger les patients contre la violence sexuelle.

- La violence sexuelle comprend le contact non désiré d'un patient par un MTI/MT et toute relation sexuelle avec un patient, même si le patient est un conjoint ou un partenaire sexuel actuel.
- Le consentement du patient n'est jamais une défense pour la violence sexuelle, car il y a toujours un déséquilibre de pouvoir en faveur du professionnel de la santé.
- L'Ordre n'a aucune tolérance envers toute forme de violence : verbale, physique, émotionnelle, financière ou sexuelle, par un MTI/MT. La révocation de l'inscription est la sanction obligatoire pour de nombreux actes de violence sexuelle en raison de la gravité du préjudice causé.

Répondre à ces attentes clés

Les questions pour vous aider à réfléchir à savoir si vous répondez aux attentes comprennent :

- Comment la violence sexuelle est-elle définie pour les professionnels de la santé réglementés?
- Comment déterminer si l'évaluation ou le traitement des zones sensibles est cliniquement indiqué?
- Quand vérifiez-vous à nouveau le consentement auprès du patient?
- Quelles mesures prenez-vous pour prévenir la violence sexuelle dans votre pratique?

* Le présent document ne constitue ni une *norme de pratique* ni un règlement.